

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



L'administration coloniale espagnole à Cuba et les débuts des révolutions française et haïtienne (1789-1795)

Alain Yacou

Numéro 39, 1er trimestre 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043905ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043905ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Yacou, A. (1979). L'administration coloniale espagnole à Cuba et les débuts des révolutions française et haïtienne (1789-1795). *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (39), 41–68. <https://doi.org/10.7202/1043905ar>

L'administration coloniale espagnole à Cuba et les débuts des révolutions française et haïtienne

(1789-1795) *

par
Alain YACOU

Ce titre appelle quelques remarques préliminaires que nous avancerons en manière d'introduction.

En effet, c'est surtout la pensée novatrice qui retient généralement l'attention des chercheurs, lorsqu'ils abordent les dernières années du XVIII^e siècle. Et s'agissant justement d'une étude sur une colonie espagnole de la Caraïbe à la fin du Siècle des Lumières, et lorsque tout s'agite dans les îles et sur la terre ferme, il peut paraître singulier, sinon paradoxal, de se tourner vers les milieux conservateurs et les foyers contre-révolutionnaires d'où s'irradie la pensée réactionnaire.

Choix surprenant, répétons-le, mais que l'histoire des faits et des comportements à Cuba rend parfaitement légitime.

Que l'on considère en effet la situation dans l'espace et le temps de la grande île de la Caraïbe traversée en tous sens, dès 1762 au moins, par les vents novateurs d'Amérique et d'Europe, et que l'on se souvienne alors qu'elle fut malgré tout avec Puerto-Rico la dernière colonie espagnole du Nouveau-Monde !

Il faut bien en convenir : il y a là comme un mystère — un mystère irritant — que les historiens s'essouffent à expliquer.

Notre propos, certes, ne sera pas de l'éclaircir. Nous voulons simplement montrer comment certaines composantes des

* Communication présentée au VIII^e Colloque des Historiens des Pays de la Caraïbe, Fort-de-France, 1976.

révolutions française et haïtienne, autant que leurs premières péripéties (1789-1795) ont largement contribué à renforcer à Cuba la domination d'une métropole habilement servie par ses hauts fonctionnaires coloniaux.

Chemin faisant, il nous sera possible de souligner toute la virulence et comme le mode de diffusion de la pensée réactionnaire qui dut combattre moins le progrès des Lumières à Cuba que l'idéal d'émancipation politique, et plus encore, la liberté générale des esclaves, toutes choses que les Révolutions française et haïtienne encourageaient par l'exemple.

I. — *Absolutisme éclairé et Révolution française - 1789.*

A la fin de son règne le roi d'Espagne Charles III écrivait dans son *Instruccion Reservada* et peut-être « sous la dictée de son « ministre » Florida Blanca que « la France était la meilleure amie et la meilleure alliée de l'Espagne » mais qu'elle était aussi son « adversaire le plus résolu, le plus dangereux et le plus terrible... »¹.

Le 14 décembre 1788, Charles III meurt.

En principe, c'est ce même Florida Blanca qui devait guider les premiers pas de l'héritier Charles V sur la voie du despotisme éclairé².

C'est alors que moins d'un an plus tard éclate la Révolution française. Comme l'a rappelé l'historien espagnol Gonzalo Anes, les premières rumeurs des débuts de la Révolution française n'avaient pas provoqué dans les milieux officiels espagnols de réactions franchement défavorables. Il est remarquable que Florida Blanca ait appelé de ses vœux pour la France — mais au mois de mai 1788 — une révolution qui

Cf. J. L. Franco, in *La Batalla por el dominio el Caribe*, La Habana, 1964, tome 2, p. 5. Cette ligne de conduite tracée par Charles III sera dès lors suivie à la lettre par la diplomatie espagnole au cours de l'année 1789. Voir Archivo Historico Nacional (A.H.N.) Madrid. (Estado) Embajada, 1789-91. Leg. 4006 (1), n° carta n° 14 : « Copie de la lettre écrite par le comte de Montmorin à M. le comte de Ségur, Versailles le 19 mars 1789. Ce document est communiqué au comte de Florida Blanca par l'ambassadeur le comte de Fernan Nunez, Paris 20 mars 1789 : « Vous connaissez déjà sûrement, Monsieur, les dispositions du nouveau roi d'Espagne et vous savez que fidèle au système qu'avait adopté le roi son père, il ne veut dans ce moment contracter aucun nouvel engagement... »

(2) Cf. Andrés Muriel, *Historia de Carlos IV (Memorial historico espanol*. Madrid 1893-94. 1,5).

dans l'esprit de ce tenant du despotisme éclairé ne pouvait être qu'une série de réformes énergiques » (pour rétablir le bon ordre et le crédit en France). L'affaire n'aurait pas eu plus d'envergure que le fameux « motin de Esquilache » ! ³.

Mais lorsqu'on vit l'autorité royale quelque peu bousculée par le peuple de Paris, lorsqu'on comprit les liens qui existaient entre la Révolution et la grande crise économique de 1789, la relation entre les mauvaises récoltes de 1733 et 1789 — maux qui affligeaient également l'Espagne — et les explosions de colère, il semble bien qu'un mouvement de panique se soit emparé des milieux officiels espagnols ⁴.

Il convient de rappeler à cet endroit les termes de la lettre que Florida Blanca adressait dans le courant de l'été 1789 à l'ambassadeur espagnol à Paris, Fernan Nunez :

« Toute cette agitation me remplit d'effroi et je prends en pitié le bon roi, ses amis et ce peuple inconstant et aventureux. On dit que ce siècle éclairé a fait connaître les droits de l'homme, mais il lui a enlevé et la vraie félicité... et la sécurité des gens et des familles. Quant à moi, je ne voudrais nullement autant d'éclat pour nos Lumières en Espagne... » ⁵.

De fait, le rideau venait de tomber sur le dernier acte du despotisme éclairé ⁶. Pour les gouvernants espagnols, il fallait en toute hâte se prémunir contre les risques d'une contagion révolutionnaire en établissant un véritable cordon sanitaire au nord de la péninsule, en censurant les journaux d'Espagne et en mettant sur pied un vigoureux système de répression contre la propagande révolutionnaire française et plus généralement la diffusion des livres français ⁷.

Et, à la vérité, qui mieux que l'Inquisition tombée en défaveur sous Charles III, pouvait se consacrer à la lutte à outrance contre la « subversion » des idées progressistes ?

(3) Gonzalo Anes, *Economía e ilustración en la España del siglo XVIII*.

(4) Richard Herr, *España y la revolución del siglo XVIII*, Madrid 1971, p. 198.

(5) Cité par C. Perez-Bustamante, *Compendio de Historia de España*, Madrid 1969, pp. 432-433 : El Reinado de Carlos IV.

(6) Voir José Luis L. Aranguren, *Moral y Sociedad*, La Moral Social española el siglo XIX, Madrid 1970 (4^e Edit.), p. 21 : « La ilustración fue, simplemente, una forma de vida muy minoritaria y de pura transición. »

(7) Voir G. Anes, op. cit. pp. 144 et suiv. : La difusión de la ideología revolucionaria y las medidas adoptadas por impedirlo.

Le 21 septembre 1789, Florida Blanca mettait fin, peut-être sur les conseils de Fernan Nunez, au différend entre la Couronne et le Saint-Office. Ainsi, par son violent *Edit Inquisitorial* du 13 décembre 1789, le Tribunal de l'Inquisition pouvait-il déclarer la guerre — une guerre sans merci — à la « nouvelle race des Philosophes » et menacer d'excommunication tous ceux qui se seraient adonnés à la lecture des livres, papiers ou traités qui « constituent un code théorique et pratique d'Indépendance (des peuples) à l'égard des pouvoirs légitimes »⁸.

Si le péril était grand pour l'Espagne, il l'était également pour l'Amérique Espagnole, et pour les possessions caribéennes plus précisément, il était double :

- Emancipation politique, encouragée par la propagande révolutionnaire ;
- Emancipation sociale, la plus redoutable de toutes puisqu'en Saint-Domingue, elle avait pris la forme de ce qu'il est convenu d'appeler une révolution nègre, laquelle avait éclaté dans la partie la plus riche de la colonie française (révolte de Boukman, Plaine du Nord).

Écoutons ici la voix qualifiée de Miranda, ce mendiant de l'Indépendance, pour parler comme l'historien espagnol Salvador de Madariaga : « A Dieu ne plaise, écrivait-il à son ami anglais lord Turnboll, que ces beaux pays deviennent, comme il en a été pour Saint-Domingue, le théâtre de massacres et de crimes sous le prétexte d'y établir la liberté, qu'ils demeurent un siècle de plus si c'est nécessaire sous la tyrannie barbare et stupide de l'Espagne... »⁹.

Deux territoires surtout, de par leur situation géographique, pouvaient être immédiatement atteints par la grande commotion qui semblait déjà ébranler dans ses fondements la société coloniale : la partie espagnole de Saint-Domingue, mais aussi l'île toute proche de Cuba. Il fallait donc les isoler

(8) A.H.N. Estado, leg. 3959, n° 41 : Edicto Inquisitorial prohibiendo la lectura de libros y folletos referentes a los acontecimientos de Francia.

Voir également Marcelin Desfourneaux, *l'Inquisition espagnole et les livres français au XVII^e siècle*, Paris 1963 pp. 106 à 205 : catalogue des livres français condamnés (1747-1807).

(9) Miranda, Archivo vol. XV (Venezuela), cité par S. de Madariaga, *Le déclin de l'Empire espagnol d'Amérique*, p. 377. (Il s'agit d'une lettre adressée à Londres, le 12 janvier 1798 à lord Turnbull.)

avec les mêmes moyens qu'on entendait utiliser dans la péninsule.

C'est ainsi que, par la « Real Orden Reservada » du 24 septembre 1789, le ministre Florida Blanca demandait aux autorités espagnoles de la Caraïbe de prendre, de concert avec les évêques et les prélats, toutes les dispositions nécessaires pour y empêcher l'introduction de papiers imprimés en provenance de France (ou d'Europe) en raison des fatales conséquences que leur diffusion pouvait entraîner¹⁰.

Ces précautions n'étaient nullement excessives, puisque l'année suivante, dans une correspondance en date du 20 mai 1790, le gouverneur de Santiago de Cuba, Juan Baustista Vaillant, faisait parvenir au ministre Florida Blanca des informations précises relatives à l'introduction des papiers subversifs (rédigés en anglais), dans la région dont il avait le commandement. Il n'en fallait pas plus à Florida Blanca pour lui recommander de redoubler de vigilance...¹¹.

Mais, on le voit, il s'agissait surtout jusqu'ici de se prémunir contre les dangers de la révolution métropolitaine. Bien vite cependant, les gouvernants espagnols durent tenir compte des événements qui, en Saint-Domingue français prenaient une tournure pour le moins inquiétante.

En effet, à la date du 28 mai 1791, les ordres de Florida Blanca étaient à cet égard extrêmement révélateurs :

« S.M. espère, Monsieur, que vous veillerez à interdire dans le territoire de votre ressort, toute introduction de nouvelles des événements survenus dans les *îles* et dans le Royaume de France ».

Et, ajoutait-il,

« Vous ne devez y tolérer, sous aucun prétexte, l'entrée de

(10) A cette même date, on informait ces mêmes autorités qu'un certain Legercottin, député de Nantes projetait d'introduire clandestinement dans les possessions espagnoles d'outre-mer « un manifeste séditieux pour inciter leurs habitants, par tous moyens que peut produire la séduction persuasive, à se libérer du joug espagnol et à suivre l'exemple que leur donne la France ». Voir S. de Madariaga, *op. cit.* p. 360 ; voir également J. L. Franco, *La Batalla...* *op. cit.* tome II, p. 7.

(11) Archivo Nacional de Cuba (A.N.C.), Correspondencia de los Capitanes Generales, leg. 41/n° 1. Reservado - Sn Lorenzo 25 de sept de 1790 - El Conde de Florida Blanca - Sor. Gobernador de Cuba : « ...aprobando S.M. la vigilancia de V.S. manda le encargue que continúe recogiendo y reservando tales papeles para que nos se extiendan... »

Français ou d'étrangers en provenance de ces territoires »¹².

Mieux, le 26 novembre 1791, au lendemain de la fameuse révolte des esclaves de la Plaine du Nord, Florida Blanca ordonnait d'établir un rigoureux cordon de troupes tout le long de la frontière franco-espagnole de l'île de Saint-Domingue¹³.

II. — *Cordon sanitaire et solidarité coloniale aux Antilles* (1791-1792)

Cependant, à cette même date, tout en renouvelant aux vice-rois de Mexico et de Santa-Fé, aux gouverneurs de la Havane, Puerto-Rico, Santo-Domingo, Trinidad et Cartagène les ordres habituels et les conseils de prudence, tout en leur recommandant la plus parfaite neutralité à l'endroit des factions qui s'affrontaient à Saint-Domingue, Florida Blanca leur enjoignait en manière de « Règlement et d'Instructions » que « si d'aventure il se formait des compagnies de malfaiteurs, des confréries de pirates ou des bandes de nègres rassemblées dans le dessein d'assaillir, de voler ou d'assassiner les populations blanches, ils devaient mettre tout en œuvre pour porter secours, armes et munitions, sur terre et sur mer, aux persécutés... Ils devaient néanmoins prendre toutes les mesures qui s'imposaient pour limiter les risques de contagion révolutionnaire »¹⁴.

Cette nouvelle cédule du 26 novembre 1791, plus en accord avec les principes du Pacte de Famille, faisait jouer par-delà les divergences de la politique européenne, par-delà le conflit latent entre les deux métropoles, une étroite solidarité ethnique, une solidarité coloniale, une solidarité de classe face à la rébellion des esclaves de Saint-Domingue¹⁵.

Le comte d'Aranda qui remplace Florida Blanca à la tête de l'Etat espagnol à partir du mois de février 1792 n'innove pas. Si, comme nous serons amenés à le préciser, il saura abor-

(12) A.N.C. Correspondencia... leg. 42/n° 1. Aranjuez 28 de Mayo de 1791 - Conde de Florida Blanca - Govor. de Cuba.

(13) Ibid. leg. 42/n° 7. Sans Lorenzo 26 de novie de 1791. Conde de Florida Blanca - Govor. de Cupa.

(14) A.N.C. Correspondencia... leg. 42/n° 7 - Sn Lorenzo 26 novie. de 1791 - Conde de Florida Blanca - Govor. de Cuba.

(15) Voir G. Debien, *Les Colons des Antilles et la Contre-Révolution*, p. 330 : « Une clause du pacte prévoyait qu'en cas d'insurrection grave des esclaves le gouvernement royal ferait appel à l'allié espagnol. »

der avec la plus grande circonspection le problème des rapports entre l'Espagne et la Révolution française, au plan colonial, il s'en tient néanmoins à la ligne tracée par son prédécesseur.

Les instructions qu'il dépêche à Cuba le 29 février 1792 le confirment. Il y est évidemment question de neutralité à l'égard des factions mais aussi de solidarité avec l'élément blanc persécuté par les rebelles noirs¹⁶.

Sur place, à Cuba, les administrateurs coloniaux n'avaient nullement besoin à vrai dire des ordres tranchants ou nuancés du gouvernement métropolitain pour agir avec réalisme et lucidité. Dès l'époque de la folle équipée des fortes têtes de l'assemblée de Saint-Marc et de l'odyssée tragi-comique des « Léopardins », qui témoignaient parfaitement de toutes les fois qu'il fallait mener jusqu'au bout la lutte de libération nationale, les administrateurs espagnols de Cuba ne manquèrent pas de fournir au gouvernement espagnol les rapports les plus complets concernant la plupart des événements survenus dans l'île voisine.

Ainsi donc, grâce à la diligence d'agents à leur solde basés à la Jamaïque et à Saint-Domingue, grâce aux communications qu'ils reçoivent de Don Joaquin Garcia, gouverneur de la partie espagnole, les administrateurs de Cuba feront preuve d'initiative et ne se laisseront nullement surprendre par l'événement.

Au reste, dès le début des troubles, une correspondance suivie s'établira entre le gouverneur de Santiago de Cuba et Vezien Desombrages, gouverneur de Jérémie dans la presqu'île du sud de Saint-Domingue. Le ton chaleureux, amical même, côté français surtout, ne laisse subsister aucun doute sur l'étroite solidarité qui unissait les fonctionnaires espagnols et les fonctionnaires français face à la commotion qui menaçait l'ordre établi dans les métropoles et les colonies tout à la fois.

Mais les rapports entre les administrateurs de ces deux colonies ne s'arrêtaient pas à l'échange de lettres de courtoisie entre gens de qualité, partisans de l'ancien régime...

D'ailleurs la cédule royale du 26 novembre 1791 encou-

(16) A.N.C. Correspondencia, leg. 43/n° 2. Aranjuez 29 de febrero de 1792. El conde de Aranda - Sor. Govor. de Cuba,

rageait à une solidarité agissante : les administrateurs de Cuba ne s'y trompèrent pas. Encore circonspects en septembre 1791, lorsque la nouvelle du soulèvement des esclaves leur avait été annoncée par M. de Llegart, capitaine d'Infanterie et aide de camp du général (gouverneur) Blanchelande venu chercher du secours à Baracoa le 28 août, puis à La Havane en début du mois de septembre, ils mirent tout en œuvre pour acheminer des secours en vivres aux colons français de Saint-Domingue menacés par ce qu'il convient d'appeler le péril noir.

De fait, les demandes en vivres commencèrent à affluer de partout, de Jérémie, du Cap et de Port-au-Prince. Elles étaient parfois formulées par le gouverneur de la partie française en personne, M. de Blanchelande.

Voici, à titre d'exemple, quelques extraits de la lettre que ce dernier fit parvenir depuis le Cap, le 27 mars 1792 à Don Juan Bautista Vaillant, gouverneur de Santiago de Cuba :

« Monsieur,

« L'insurrection des nègres et les troubles causés par leur révolte dans cette partie de Saint-Domingue nous ont obligé pour les ramener au calme à faire passer à Jérémie les forces de terre et de mer qui protègent le Cap. Mais les moyens de subsistance deviennent de plus en plus difficiles à trouver en raison de la dévastation des campagnes. Nous nous sommes vus dans la nécessité d'envoyer chercher à Cuba les animaux (de boucherie) dont nous sommes dépourvus... Nous espérons que Votre Excellence ne refusera pas de nous prêter assistance en cette occasion en nous fournissant les secours qui dépendent d'elle et dont nous avons un besoin urgent... »¹⁷.

Et pour recueillir tout ce bétail nécessaire à l'approvisionnement des troupes destinées à mater la révolte généralisée des esclaves on n'hésita pas à dépêcher à Cuba, où le gouverneur de Santiago, Juan Bautista Vaillant les reçoit avec transport d'authentiques aristocrates comme les baron et vicomte de Santo-Domingo, descendants de nobles espagnols établis de longue date en France !

On le voit, c'est une étroite solidarité de famille (un pacte efficient), qui unit les fonctionnaires français et espa-

(17) A.N.C. Correspondencia, leg. 43/n° 2.

gnols devant le péril somme toute commun que constituait la Révolution nègre de Saint-Domingue¹⁸.

Par ailleurs, il faut bien voir que ces correspondances chaleureuses, voire même tout ce commerce de bovins, prépareraient la voie à l'émigration à Cuba des éléments royalistes qui, dès la fin de 1792, avant même l'exécution du roi Louis XVI, donc commencèrent à désertre la colonie de Saint-Domingue.

III. — *Expectative à Madrid et dynamisme espagnol dans les Antilles.*

A ce propos, il faut bien dire que s'il y eut quelque similitude entre les fuites à l'étranger constatées en France au cours de l'été 1789 et les premières vagues de départ de colons de Saint-Domingue en 1790-1791, l'arrivée à Cuba de militaires et d'éléments réputés royalistes à partir de 1792-1793 constitue, en quelque sorte, le prolongement dans les îles, sinon la version antillaise de l'émigration d'honneur fer de lance — du moins le pensait-on — de la contre-révolution et dont le comte d'Artois, depuis sa retraite à Turin (1789-91), avait été le meilleur artisan, secondé, il est vrai, par Calonne qui l'avait rejoint en octobre 1790¹⁹.

Pourtant, l'Espagne ne tiendra qu'un rôle secondaire dans la géographie de l'émigration. Alors même qu'à Berlin et à Vienne, on s'apprêtait à l'invasion du territoire français au lendemain de la déclaration de guerre de la Législative en avril 1792, « la cour de Madrid, rappelle F.R. Renaut, bien que sollicitée à nouveau ne songea point à intervenir... elle entendait rester neutre et ne point briser le pacte de famille²⁰.

(18) Le ton — celui de l'Alliance — en était encore donné par le chef de bataillon du régiment irlandais en garnison à Jérémie, R. Kraresborough Mac-Cormack, qui écrivit en ces termes au gouverneur de Santiago de Cuba : « J'ai noté avec la plus vive satisfaction les bonnes intentions de Votre Excellence de pourvoir la caserne de Jérémie de tous les secours qui sont en votre disposition... » Voir A.N.C. Correspondencia, leg. 42/n° 2.

(19) Duc de Castries, *Les Emigrés*, Paris 1962, p. 36.

(20) F.P. Renaut, *Le Pacte de Famille et l'Amérique* (La politique coloniale franco-espagnole de 1760 à 1792) Paris 1922, p. 441 : « Là où Florida Blanca eût trouvé un modus vivendi, son successeur restait passif et il y avait un étrange contraste entre la réputation si violente du ministre et son attitude si effacée. »

— Sur l'attitude extrêmement réservée, et même franchement hos-

Paradoxe. Enigme, non point. On sait aujourd'hui qu'à l'expectative du gouvernement espagnol en Europe, à l'inertie de l'hypocrite Cour de Madrid suivant le mot du duc de Castries, s'opposaient son dynamisme sur la scène antillaise et son opiniâtre d'annexer la partie française de Saint-Domingue.

Ici, bien avant la nouvelle de l'exécution de Louis XVI, qui fit sortir de sa réserve le ministère espagnol, les autorités firent preuve d'un surprenant esprit d'initiative.

Ainsi, lorsque le duc de La Alcudiva (Godoy) qui avait remplacé le comte d'Aranda en novembre 1792 reçut une correspondance en date du 7 août 1793 de deux chargés d'affaires espagnols aux Etats-Unis, Don José Ignacio de Viar et Don José de Jaudenes, et qui comportait un projet d'invasion de la partie française de Saint-Domingue élaboré par le vicomte de Noailles et le marquis de Rouvay, il se contenta d'écrire en marge de documents :

« Les dernières lettres que nous avons reçues de Saint-Domingue nous fondent dans l'idée que nous pourrions y acquérir des territoires sans violence et tout autre projet nous serait préjudiciable »²¹.

Cette fin de non-recevoir indiquait cependant que le gouvernement espagnol avait ses plans lui aussi :

— Voyez, ainsi, les cédulas royales des 17 et 23 avril 1792, par lesquelles le gouverneur de la partie espagnole, Don Joaquín García, était autorisé à demander des secours en hommes et en munitions auprès des autorités administratives et militaires, vice-rois, capitaines généraux ou gouverneurs de toute l'Amérique espagnole. Déjà les intentions du gouvernement espagnol ne font pas mystère²².

— Voyez, par exemple, les correspondants du 14 juin 1792

tile du comte d'Aranda à l'endroit des émigrés, voir également R. Herr, op. cit. p. 247.

— Dans ces conditions, les commissaires que les frères du roi mandent à Madrid, dans le but d'obtenir de « prompts secours pour sauver Saint-Domingue » au mois de juillet 1792, ne pouvaient aller qu'au devant d'un refus des plus nets, malgré les précautions de toutes sortes dont ils entourèrent leur entreprise. Cf. Ch. de Parrel et G. Debien, *Les Colons des Antilles...* op. cit. p. 329 (Précis du Journal des barons de Montalembert et de Suzannet) ; voir également p. 335 (Précis du Journal du vicomte de Butler).

(21) A.H.N. (Madrid) Estado, leg. 3 895 n° 187.

(22) A.N.C. Correspondencia, leg. 43 n° 3.

et du 23 juillet 1792 entre le gouverneur de Santo-Domingo et celui de Santiago de Cuba, qui précèdent le départ pour l'île de Saint-Domingue du second bataillon du Régiment de Cuba placé sous les ordres du gouverneur de Santiago de Cuba et qui se dirigeait vers le port d'Azua ²³.

Au total, six mille hommes de troupes, venus de tous les horizons de la Caraïbe espagnole, si l'on en croit l'historien cubain J.A. Valdes, furent concentrés dans la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue durant les années 1793-1795 ²⁴.

Mais le gouvernement de Madrid ne comptait pas seulement sur les troupes régulières dont la mise en route était d'ailleurs fort lente, pour mener à bien son entreprise d'invasion. Le 22 février 1793, le ministère espagnol transmettait à Don Joaquin Garcia un certain nombre d'instructions qui montraient nettement que ses objectifs allaient bien au-delà d'une simple coopération dans le cadre du pacte de famille pour « sauver Saint-Domingue » comme on le souhaitait dans les milieux de l'émigration. Il s'agissait avant tout de « gagner la volonté et l'alliance des insurgés blancs et noirs et spécialement les royalistes mécontents du nouveau gouvernement établi en France », et pour ce faire, on prescrivait d'employer « tous les moyens les plus efficaces et les plus rapides ».

Les instructions se faisaient même plus précises : « Il conviendrait de rallier Jean-François Hyacinthe et les autres chefs rebelles noirs pour lutter contre les troupes de la partie française jusqu'à sa conquête et à son annexion à notre couronne » ²⁵.

« Alliance paradoxale, de toute évidence, écrit A. Cesaire, provisoire probablement » ²⁶. Mais dès lors qu'il s'agissait d'annexer la partie française de Saint-Domingue, il ne fallait point regarder aux moyens, il fallait à tout prix séduire les chefs de bandes d'esclaves en leur promettant, comme on le fit, la protection de sa Royale Majesté et en assurant aux

(23) Ibid.

(24) J.A. Valdes, *Historia de la isla de Cuba y en especial de la Habana* (première édition, La Habana 1813), Edition de la « Comisión Nacional Cubana de la UNESCO », La Habana 1964, p. 195.

(25) Cité par Ricardo Pattee, *La República Dominicana*, p. 93 et suivantes.

(26) A. Cesaire, *Toussain Louverture*, Paris 1962, p. 190.

chefs noirs et aux chefs mulâtres non seulement la liberté, mais aussi des biens avantageux et des privilèges réservés aux meilleurs fils d'Espagne²⁷ !

IV. — *Cuba, zone de retraite de royalistes français contre-révolutionnaires.*

On le voit, à l'échelon antillais, dès 1792, l'Espagne œuvrait dans le dos, en quelque sorte, de la puissance coloniale française, et c'est pour son propre compte qu'elle ouvrit ses portes aux militaires et aux colons royalistes de Saint-Domingue, qui, par fidélité au régent, avaient opté pour l'appel à l'espagnol.

Si, pour des raisons évidentes, Saint-Domingue espagnol se trouvait en première ligne dans la partie qui allait se jouer entre 1793 et 1795, Cuba n'en allait pas moins tenir un rôle important tout au long du conflit franco-espagnol.

De par sa situation par rapport au théâtre des opérations, l'île pouvait être le point de départ pour d'audacieux coup de main sur les arrières de l'ennemi. Elle pouvait être aussi une zone de retraite pour les groupes royalistes de toute la zone du môle Saint-Nicolas, Saint-Marc, Jérémie, dès lors que le rapport des forces tournait à leur désavantage. L'arrivée à Santiago de Cuba, le 29 avril 1793, de l'ancien gouverneur de Jérémie, Vezien des Ombrages qui, nous l'avons vu, entretenait, de par sa qualité de fonctionnaire de l'ancien régime, les meilleures relations avec le gouverneur de Santiago de Cuba, confirmera largement cette hypothèse.

(27) J.L. Fanco, *La Batalla*, op. cit. T. 3, p. 229 : « Para atraerse a Jean-François y a Jorge Biassou, empleo el gobernador al presbitero Don José Vasquez, cura parroco de Dajabon, hombre hábil para manejar los hilos de la intriga, que establecio contactos con los citados jefes de los esclavos sublevados. »

Voir également *Une correspondance familiale au temps des troubles de Saint-Domingue* (1791-1796), M.E. Mc Intosh et B.C. Weber, Paris 1959 : pp. 65-66. *Monsieur de Rouvray au comte de Lostanges* (17 juin 1792) : « Il ne nous reste plus de doute que les Espagnols ne favorisent par les insinuations les plus malignes et par des fournitures d'armes et de munitions de toute espèce, la révolte de nos esclaves. Selon eux, nous ne sommes qu'une nation d'incendiaires, d'assassins et de régicides. Nous avons, disent ils, détrôné notre roi et renié notre Dieu. Et vous sentez, mon cher gendre, combien de pareils sermons sont propres à animer des esclaves en révolte ».

— M^{me} de Rouvray à sa fille, le 12 mai 1794 : « Cela était vrai mais non pas bon à dire parce qu'il était vraisemblable qu'il (le gouverneur de Santo-Domingo) agissait d'après ordres » (p. 132).

En effet, sensible à l'accueil qui lui était réservé dans la capitale orientale, Vezien des Ombrages fournira aux autorités locales des renseignements de la plus haute importance sur l'état de la colonie de Saint-Domingue, si l'on en croit la correspondance du gouverneur de Santiago au ministre espagnol Campo de Alange et plus encore à Godoy lui-même²⁸.

On sait que les membres de la seconde commission civile (Sonthonax - Polverel - Ailhaud) avaient fait leur entrée solennelle au Cap au moment où la Convention remplaçait la Législative, le 20 septembre 1792. Ils étaient chargés, rappelons-le, de faire exécuter la loi du 4 avril 1792 qui accordait aux libres les mêmes droits qu'aux citoyens réputés blancs. Pour imposer leur autorité, ils étaient accompagnés de six mille hommes, dont quatre mille gardes-nationaux et deux mille hommes de troupe placés sous les ordres du général d'Esparbès²⁹.

Les commissaires, par la bouche de Sonthonax, eurent beau donner toute espèce de garantie aux membres de l'assemblée générale qui les avaient reçus au lendemain de leur arrivée, ils eurent beau proclamer « l'esclavage nécessaire à la culture, et la prospérité de la colonie » (en réponse à l'allocution du président Daugy), l'opposition ne désarma point. Le bruit courut que les commissaires avaient la mission secrète d'abolir l'esclavage.

Dès lors, ce fut une succession de complots : les propriétaires du Nord gagnèrent à leur ressentiment le gouverneur d'Esparbès, partisan de l'ancien régime, qui fut alors renvoyé en France par Sonthonax³⁰. De même, à Port-au-Prince, les opposants conduits par un certain Borel furent battus après deux jours de combat acharné (12 et 13 avril 1793)³¹. Borel et ses partisans poursuivis jusqu'à Jacmel durent s'embarquer pour la Jamaïque.

Dans le Sud, Vezien des Ombrages qui était sur le point

(28) Voir A.N.C. Correspondencia, leg. 45 n° 1 - Cuba 30 de abril de 1793 (muy reservada) ; voir également Ibid. Lettre du 3 mai 1793 : « Al señor Alcudia ».

(29) J. Saintoyant, *La colonisation française pendant la Révolution (1789-1799)*, Paris 1930, tome II, pp. 116-117 (Les événements coloniaux). Voir également tome I, p. 193, décret du 15 juin 1792 qui renforçait ses pouvoirs des commissaires.

(30) J.C. Dorsainvil, *Histoire d'Haïti*, Port-au-Prince 1959, pp. 73-74.

(31) Dantes Bellegarde, *Histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, pp. 67.

d'être déporté en France, avec 180 personnes, par les commissaires de la République, pour crime de lèse-nation, avait pris comme d'autres le parti de fuir. Il n'est donc point étonnant qu'il ait accredité à Cuba les thèses largement répandues dans les milieux royalistes de Saint-Domingue :

« La colonie, affirme-t-il au début de l'entretien que lui accorda le gouverneur Vaillant le 1^{er} mai 1793, est aux mains de deux commissaires nationaux civils qui ont fait serment, à ce qu'on dit, 1° de détruire tous les habitants blancs ; 2° de remettre le pouvoir aux gens de couleurs libres ; 3° de proclamer la liberté générale des esclaves noirs »³².

Face à cette menace, tous les espoirs des « habitants blancs » s'étaient portés tout à la fois vers l'Espagne et l'Angleterre.

Vezien des Ombrages ne niait pas que les colons favorables à l'appel aux Anglais fussent nombreux, mais, partisan lui-même de l'intervention espagnole, il indiquera les conditions qui pouvaient la rendre supportable à l'ensemble des colons et emporter leur adhésion. Ces conditions, au nombre de treize, constituaient un véritable projet d'occupation de l'île à l'usage des Espagnols, pièce importante dont nous retraçons ici les grandes lignes : la mission des Espagnols serait surtout de rétablir la paix et de maintenir, à Saint-Domingue, les institutions de l'ancien régime (antérieures à 1785). Ainsi :

— S.M.C. ne devait point innover en ce qui concerne l'état des personnes — autant dire que l'esclavage était maintenu, et l'égalité refusée aux libres.

— S.M.C. ne devait point non plus innover en matière de commerce.

— L'important, c'était qu'un Conseil colonial fût constitué avec toutes facultés pour examiner les lois ou en élaborer de nouvelles.

— Le tout était fondé sur la base d'un traité entre les colons et S.M.C.³³.

Notons ici que, contrairement à l'article premier du

(32) A.N.C. Correspondencia, leg. 45 n° 1, Noticias traducidas que comunica al Govor. de Santiago de Cuba monsieur des Ombrages... Santiago de Cuba a 1° de mayo de 1793.

(33) Cf. A.N.C. Correspondencia, leg. 45 n° 1.

traité Malouet-Dundas, qui allait constituer les bases juridiques, politiques et économiques de l'occupation anglaise de Saint-Domingue (1793-98) — occupation que les colons anglophiles avaient délibérément provoquée³⁴ — les propositions des colons hispanophiles excluaient nettement tout changement de souveraineté en Saint-Domingue français³⁵.

Mais, on le voit un tel projet, qui préservait les droits de la monarchie française — monarchie déchuë, il est vrai, — sur la partie française de l'île de Saint-Domingue, restait bien en-deça des ambitions politiques de l'Espagne quelque peu exacerbées dans la Caraïbe³⁶.

Ainsi, fort des renseignements d'ordre politique et militaire qu'il recueillait de la bouche de l'ex-gouverneur de Jérémie, le gouverneur de Santiago de Cuba, J. Bautista Vaillant, avait même conçu l'audacieux projet d'enlever au cours de l'un de leurs déplacements deux des commissaires de la République³⁷.

Ce faisant, et bien entendu sous couvert d'une aide fraternelle aux royalistes français, il entendait apporter sa contribution de la partie française de Saint-Domingue par les troupes espagnoles, occupation qui, rappelons-le, fut entreprise depuis la frontière nord-dominicaine sous l'impulsion de Don Joaquin Garcia, gouverneur de la partie espagnole de l'île.

Mais, on le sait, un an plus tard, environ, le plan d'occupation espagnol était battu en brèche par les revirements spectaculaires d'un général noir qui, comme Blassou ou Jean-François, avait d'abord servi le drapeau espagnol : il s'agit bien entendu de Toussaint Louverture qui, en mai 1794, avec un sens très sûr de son destin d'initiateur de la révolution haïtienne, se rangeait sous la bannière de la République française.

A la paix de Bâle en 1795, Saint-Domingue français, pour reprendre l'expression d'A. Cesaïre, offrait le spectacle

(34) Voir Ch. Frostin, *La Contre-Révolution à Saint-Domingue, l'occupation anglaise, 1793*. (D.E.S. Paris 1962.)

(35) Voir Garran-Coulon, *Rapport sur les troubles de Saint-Domingue...* Tome 4, pp. 128-132 : Proposition faites le 25 février 1793 à S.M.B.

(36) Voir à ce sujet les appréhensions du marquis de Rouvray in une correspondance... op. cit. p. 148.

(37) Voir A.N.C. Correspondencia, leg. 45 n° 1.

d'un « Condominium negro-mulâtre sous la présidence nominale du représentant du gouvernement français »³⁸.

Dans ces conditions, l'île de Cuba ne tarda pas à devenir une vaste base de repli pour les partisans en pleine débâcle de l'appel aux Espagnols, un lieu de refuge où viendront s'amasser les rancœurs des éléments royalistes et esclavagistes qui avaient pu échapper à la tourmente révolutionnaire³⁹.

Au plan de la diffusion de ce que nous avons appelé la pensée réactionnaire, ce mouvement de retraite concertée est riche d'enseignements : les militaires royalistes qui prennent du service à La Havane dans l'armée ou la marine espagnole, mais aussi les habitants de Saint-Domingue, c'est-à-dire les propriétaires d'engins à sucre ou de caféières qui commencent à s'établir dans l'Ouest autour de La Havane, contribueront à répandre à l'envi les ferments contre-révolutionnaires au sein des classes dominantes de la société coloniale cubaine, le monde des « hacendados » extrêmement attentifs aux problèmes nouveaux posés par le soulèvement des esclaves et leur conquête opiniâtre de la liberté générale.

V. — *Les campagnes anti-françaises en Espagne et leurs répercussions à Cuba.*

Dans le même temps où les réfugiés royalistes étaient accueillis avec bienveillance à Cuba, il faut bien voir que de nombreux prisonniers de guerre français étaient acheminés à La Havane depuis Puerto-Rico. Il s'agissait bien entendu d'officiers et de soldats républicains faits prisonniers à Saint-Domingue⁴⁰. Plus encore, des mesures d'expulsion étaient décrétées contre d'autres Français installés de longue date dans l'île de Cuba et soupçonnés de sympathie pour la Révolution française.

En Espagne, on ne saurait l'oublier, l'heure était au patriotisme et à la croisade contre les régicides français : un

(38) A. Césaire, *Toussaint Louverture*, op. cit. p. 215.

(39) Cf. A. Yacou, *l'Emigration à Cuba des colons français de Saint-Domingue au cours de la Révolution* (thèse de doctorat de troisième cycle, Bordeaux 1975). Jusqu'en 1808, on retrouve encore des réfugiés politiques (des « émigrés » royalistes) de la première heure (voir pp. 61 et suivantes).

(40) A.N.C. Asuntos políticos, leg. 4 n° 60. Documento relacionado con prisioneros de guerra franceses, dic. de 1798 : « Relacion de los Diaros de Prisioneros depositados en la casa del Pilar subministrados por Dr. Mni Fco Aranguren... de la Real Factoria de Tabacos ».

deuil de trois mois avait été institué à l'annonce de la mort du roi très chrétien de France. Le 27 mars 1793, l'Espagne déclarait la guerre à la Convention⁴¹. A en croire les forces réactionnaires déchaînées, l'Espagne était devenue « l'instrument de la colère divine » !

C'est dans ce climat exceptionnel d'exaltation savamment entretenu par les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques qu'une série de mesures pour le moins draconiennes allaient être prises contre les sympathisants ou partisans de la révolution française dans toutes les Espagnes.

Ainsi, dans l'île de Cuba, le capitaine général, Don Luis de Las Casas, dut ordonner l'expulsion dans un délai de dix jours de tout élément français qui n'avait pas de « juste motif » pour résider dans cette province d'outre-mer.

Une exception était faite cependant pour tous ceux qui possédaient des documents qui établissaient qu'ils avaient été naturalisés ou qu'il avaient élu domicile à Cuba depuis dix ans. Ce délai était ramené à six années pour tous ceux qui avaient contracté mariage avec des Espagnols. Mais dans tous les cas, ils devaient se présenter devant Don Julian Feo Martinez de Campos, « auditor de guerra ». Toute infraction était punie avec la plus grande rigueur, la délation encouragée. Mieux, des peines étaient également prévues pour tous ceux qui, contrevenant à ces dispositions avaient donné asile aux Français⁴².

L'année suivante (le 13 novembre 1794), par une autre proclamation beaucoup plus rigoureuse encore, le capitaine général de Cuba interdisait tout échange de correspondance avec la France, et toute lecture d'ouvrages venus de ce pays, et « qui contenaient, précisait-il, les desseins dépravés et les idées démocratiques que les Français essayaient de propager »⁴³.

(41) La déclaration de guerre avait été précédée d'un message du roi à ses sujets le 25 mars 1793 où il exhortait à la lutte à outrance contre les Français. Texte in Diaz-Plaja, *La Historia de Espana en sus Documentos* (1566-1898), Madrid 1971, pp. 169-172.

(42) A.N.C., Asuntos políticos, leg. 255, n° 20, « Bando dictado en la Habana el 31 de mayo de 1793 por Dn Luis de Las Casas con motivo de medidas que se toman con los individuos de nacionalidad francesa por estar en guerra » ; « ...Y sufrirán los nobles la pena de 6 anos de presidio una de obras de fortificacion los plebeyos, negros e indios o mulatos... »

(43) A.N.C., Asuntos Politicos, leg. 255, n° 33, Bando dictado en

Bien entendu, tout était mis en œuvre avec les précisions souhaitées pour traquer et réduire tout élément séditieux, qu'il fût espagnol ou français, d'ailleurs :

« Si on apprenait, prescrivait le capitaine général, que quelqu'un professait verbalement ou par écrit son adhésion au système français, on devrait sur-le-champ s'assurer de sa personne et mettre l'embargo sur ses biens et sur ses papiers »⁴⁴.

Désormais, les proclamations ou les arrêts du capitaine général, tout comme les cédules royales dont elles s'inspiraient, revêtaient a priori du sceau de la légalité les persécutions et les injures contre tout élément suspect ou convaincu de sympathie pour la révolution française⁴⁵.

Ainsi donc, sous la conduite de l'administration espagnole elle-même, l'île de Cuba pouvait légitimement se mettre au diapason de la mère-patrie.

Parmi les documents qui nous sont conservés et qui, pour les années 1793-1795 témoignent tout à la fois de l'existence de véritables campagnes anti-françaises et des orientations, sinon des nuances, de la pensée réactionnaire dans l'île de Cuba, il vaut de citer quelques passages de la *Lettre Pastorale* que l'évêque de Santiago de Cuba, Joaquin de Oses y Alzua⁴⁶ adressait à ses ouailles le 42 décembre 1794 pour les exhorter à « prier en public et en privé » pour la victoire des armes de S.M.C. » :

« Le peuple français, écrivait-il notamment, a troqué abusivement le concept de *liberté civile* qu'il fallait consoli-

la Habana el 13 noviembre de 1794 por Dn Luis de Las Casas, prohibiendo toda correspondencia con Franceses, leer libros y literatura de ideas democráticas por considerarse perniciosos, motivados por la actual situacion de Francia...

(44) Ibid.

(44) Pour le Département oriental, voir notamment Bando dictado en Santiago de Cuba, el 19 de dic. de 1794 por Dn Juan Ba. Vaillant, brigadier de los Reales Ejercitos... sobre la observancia y mayor celo sobre individuos sospechosos... A.N.C. Asuntos politicos, leg. 255 n° 24.

On trouve encore une autre proclamation de même caractère à la date extrême du 29 septembre 1795, voir A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 255 n° 25 Bando dictado en la Habana el 29 sept. de 1795 por Dn Luis de Las Casas... ordenando a todos los extranjeros residentes o transeúntes se presenten ante los jueces...

(46) J. de Oses y Aluzua naquit à Salvarra, diocèse de Pampelune, le 22 septembre 1755 ; il fut nommé évêque de Santiago de Cuba le 3 décembre 1792.

der contre la notion de *liberté absolue* qui ne pourra jamais exister au sein des sociétés humaines »⁴⁷.

Cette première affirmation, extrêmement riche de sens mérite réflexion : bien entendu l'anathème contre la liberté ne surprend pas : il constitue à n'en point douter le dénominateur commun à toutes les lettres pastorales et à nombre de sermons qui foisonnent en Espagne à cette même époque⁴⁸.

Plus encore, il figure dans le fameux *Edit Inquisitorial* de 1789 (cité plus haut), pièce remarquable de l'arsenal des idées réactionnaires en Espagne et qui n'était qu'une longue diatribe contre la « nouvelle race des philosophes, lesquels, écrivait-on, conspirent en réalité contre la liberté, en détruisant de la sorte l'ordre politique et social... et en prétendant fonder sur les ruines de la religion et des monarchies cette liberté qu'ils supposent également octroyée par nature à tous les hommes... »⁴⁹.

Mais l'opposition savante entre liberté civile et liberté absolue esquissée dans la lettre pastorale de l'évêque de Santiago de Cuba ouvrait cependant d'autres perspectives qui, à notre avis ressortissent à la grande crise de la pensée éclairée en Espagne au début de la révolution française⁵⁰. Cette lettre pastorale est rédigée, ne l'oublions pas, en décembre 1794, au plus fort de la guerre franco-espagnole, une guerre où, (prolongement de la politique), deux conceptions s'affrontent avec une passion égale :

— d'une part, l'Espagne de « l'absolutisme éclairé », mais un absolutisme éclairé naufragé, battu sur le fil, et qui tourne à l'absolutisme tout court devant « l'incendie de la

(47) A.N.C. Asuntos Politicos leg. 99 n° 86. Carta pastoral (impreso, mauvais état) firmada por Joaquin Osés Obispo de Cuba y dirigida a nuestros muy amados hermanos y demás fieles de esta nuestra diocesis, fecha Cuba 24 de diciembre de 1794 que hace relacion de la guerra declarada por los Franceses a Espana.

(48) Les termes « fausse liberté », « liberté trompeuse », « liberté sans frein » y sont répétés à l'envie, d'autant plus qu'à l'idée de liberté reste liée celle de tolérance en matière de religion. Pour une étude brève de ces sermons et lettres pastorales d'un clergé espagnol dressé contre la liberté, voir notamment R. Herr, op. cit. pp. 253, 254, 255.

(49) Texte in G. Anes, op. cit. Appendice I pp. 179-184.

(50) Voir à ce sujet, F. Lopez, communication - Congrès des hispanistes 1972 ; exemplaire ronéotypé obligeamment communiqué par l'auteur. Voir également thèse d'Etat, Bordeaux 1974, sur *P. Forner et la crise de la conscience espagnole*.

France qui... se propage comme la peste », pour parler comme le ministre Floridablanca ⁵¹,

— d'autre part, la France républicaine régie à partir de juin 1793 par une Constitution qui, aux dires de Saint-Just, devait consumer le ridicule de la royauté dans toute l'Europe, en la montrant dénuée de mission, de représentation, de moralité » ⁵².

Dès lors, en procédant par analogie, l'on est tenté de compter l'évêque de Santiago de Cuba au nombre des Espagnols qui, comme Jovellanos pour prendre un exemple célèbre, ont entrevu dans la Constitution française de 1791 une solution de rechange pour « l'absolutisme éclairé », ou plus encore une possibilité de rénovation de cette Constitution primitive que l'Espagne avait connue avant les rois catholiques et surtout Charles Quint ⁵³.

Mais, on le comprend, ce sont les mêmes esprits qui s'opposeront avec conviction aux « excès » de la révolution française :

« Je crois, écrivait Jovellanos à son ami lord Hardins, qu'une nation éclairée peut réaliser de grandes réformes sans faire couler le sang... Je m'écarte de l'opinion de l'abbé Mably qui justifie la guerre civile ; je la déteste profondément et je crois que les Français la feront détester à toute âme sensible » ⁵⁴.

(51) A.H.N. Estado, leg. 3959 n° 41 : informe autografo que leyo al rey en el ano 1791 el conde de Florida Blanca.

(52) Saint-Just, *Discours et Rapports*, Introduction et notes par A. Soboul, Paris 1957, p. 106 : Sur la Constitution de France (24 avril 1793).

(53) A ce sujet, rappelons qu'en 1780, Jovellanos avait vanté le bien-fondé de cette Constitution établie entre les v^e et viii^e siècles. (Discours lors de sa réception à l'Académie Royale d'Histoire). En 1795, dans sa *Lettre au Dr Prado* ; in B.A.E., n° 1, p. 147, il en soulignait les mérites. De plus, en 1794 nous trouvons un hommage peut-être discret à la Constitution de 1791 sous la plume de Jovellanos dans sa lettre à Lord A. Hardins in *Obras escogidas* (Clásicos Castellanos 129 n° 3 edic. Madrid 1969, p. 271).

Il est remarquable que l'auteur des *Cartas politico-economicas al conde de Lerena* (Leon de Arroyal) champion du libéralisme démocratique en 1789 et de la « Liberté civile » ait prononcé sans détours un éloge à la Constitution primitive de l'Espagne. Voir *Cartas* (1787-1790) p. 27, 28.

Voir A. Elorza, *La ideologia liberal en la ilustracion espanola*. Madrid 1970, p. 235 et suivantes.

(54) Jovellanos, *Obras escogidas*... op. cit. p. 273.

Ainsi s'exprimait un libéral espagnol, « ami du peuple » et plus tard, « père de la patrie »⁵⁵.

Et lorsque l'évêque de Santiago s'écrie (avec une nuance de regret) que le peuple français aurait dû consolider la *liberté civile*, au lieu de l'échanger contre la *liberté absolue*, force nous est de songer à tous ceux qui avaient placé quelque espoir dans le progrès des lumières mais qui, profondément traumatisés par les changements qualitatifs effectués par la révolution française, seront en quelque sorte récupérés par la réaction, quand ils ne deviendront pas les plus fidèles adeptes du conservatisme⁶⁵.

Dès lors, tous ces esprits seront sensibles au thème de la conspiration universelle contre la monarchie obsolue et l'Eglise, thèse cher aux épigones de la réaction européenne et que les traducteurs en Espagne de l'abbé Guyon et l'abbé Nonotte avaient largement répandu dans la péninsule dès 1770. Ils accepteront en effet les thèses soutenues quinze ans auparavant par les ennemis irréductibles des philosophes, tel le Jésuite Fray Fernando de Zeballos, pour qui le caractère essentiel des « lumières » était d'être « pernicieuses pour l'Etat », d'être « une invitation à troubler l'ordre public »⁵⁷.

D'ailleurs, l'agitation prolongée des masses parisiennes à partir de 1789, l'exécution du roi, l'instauration d'un pouvoir républicain, l'ardeur des luttes intestines en France n'étaient-elles pas autant de réalité qui attestaient en quelque

(55) Hâtons-nous de dire que Jovellanos ne perdit pas pour autant sa foi dans la « Raison » et dans les « Lumières ». Son *Mémoire sur l'Education publique* écrit en 1802 à Mayorque le prouve aisément.

K. Marx, dans son fameux parallèle entre Florinda Blanca et Jovellanos tels qu'ils lui apparaissent en 1810 écrit : « Jovellanos était un « ami du peuple » et il espérait le conduire très prudemment à la liberté au moyen d'une série de lois économiques et au moyen de généreuses doctrines ». In Marx-Engels, *Revolucion en Espana*, Ariel, 3^e édition. Barcelone 1970. New York Daily-Tribune, 20 de octobre de 1854, p. 87.

(56) Voir Javier Herrero, op. cit. p. 135 (La conversion de un filosofo). Il s'agit du fameux « ilustrado » Pablo de Olavide, naguère victime de l'Inquisition, et auquel on attribue l'œuvre anonyme *El Evangelio en triunfo* (1797), ouvrage de défense de l'Ancien régime, de la religion et de la tradition. Voir M. Desfourneaux, *Pablo de Olavide ou l'Afrancesado* (thèse d'Etat), Paris, 1959 (P.U.F.), notamment p. 426, l'exil et la « conversion finale », 1780-1803.

(57) *La fausse philosophie ou l'athéisme, déisme, matérialisme et autres nouvelles sectes convaincues de crime d'Etat contre les souverains...* écrite par Fray Fernando Zeballos, moine de l'ordre de Saint-Jérôme, du monastère de San Isidro del Campo, Madrid 1775-1776, 6 volumes.

sorte la justesse des prévisions des tenants du conservatisme et confirmaient l'idée d'une sorte de chaos universel qui par ondes successives s'empareraient de tous les Etats si on n'y mettait pas un terme ?

A cet égard, le tableau de la révolution française que l'évêque de Santiago de Cuba brossait pour ses ouailles est significatif :

« ...Que voyez-vous, mes chers frères, chez ce peuple voisin sinon dépravation, irrégion, barbarie, anarchie... Ici le bras de la justice paralysé, là l'ordre public bouleversé, la confiance mutuelle altérée ; tous les jours ce ne sont que nouvelles inquiétudes et attentats horribles tout à fait inédits dans l'histoire des hommes »⁵⁸.

Ici l'analogie avec les grandes fresques du père Jésuite Hervas saute aux yeux, qui écrivait à la même époque que Paris « haut-lieu de corruption » était la « nouvelle Babylone » et que « la révolution française qui avait pour but la destruction du christianisme devait abolir par nécessité tout gouvernement civil... »⁵⁹.

Et comment ne pas songer aux sermons retentissants et aux écrits enflammés de Fray Diego de Cadiz, le meilleur prédicateur de l'époque et qui, ennemi juré de « l'hérésie moderne » s'était donné lui-même le titre redoutable « d'ange de l'Apocalypse »⁶⁰.

On pourrait multiplier les exemples : il n'est rien dans les propos de l'évêque qui ne les distingue des rituelles imprécations du clergé espagnol à l'endroit de la Révolution française. De fait, les idées que l'on trouve longuement exposées dans le premier mouvement de la *Lettre Pastorale* seront ressassées à l'envie par l'état-major intellectuel de la réaction espagnole.

C'est alors que la dimension coloniale se fait jour, à travers les propos de l'évêque de Santiago de Cuba.

(58) A.N.C. Asuntos politicos. Leg. 99 n° 86. *Carta pastoral...*

(59) *Causas de la Revolucion de Francia, en el ano de 1789, y medios de que se han valido para efectuarla los enemigos de la religion y del estado*. Obra escrita en italia por el abate Don Lorenzo Hervas é Panduro... Madrid 1808. J. Herrero op. cit. p. 154 avance que : « El 23 de junio de 1794 concluyo Hervàs el libro, y el 23 de septiembre de ese mismo ano escribe a un amigo suyo, empleado de la Secretaria de Estado, que ya lo ha enviado a Madrid ».

(60) Voir tout particulièrement : *El soldado catolico en la guerra de Religion*, l'œuvre fut publiée durant la guerre franco-espagnole.

On y trouve en effet une longue analyse des décrets royaux de 1787 et de 1790 relatifs à la réorganisation des ministères et des secrétariats d'Etat à la fin du XVIII^e siècle :

« Américains, Espagnols, s'écriait l'évêque, Espagnols d'Amérique, mes très chers Cubains (« Cubenses »), avez-vous pénétré le fond et la portée de cette révolution royale ? »

Qu'est-ce à dire en effet ?

On sait que deux ans environ avant le début de la révolution française, le « monarque éclairé » Charles III avait tenté de resserrer les liens institutionnels et administratifs entre l'Espagne et les Indes (décret du 8 juillet 1797)⁶¹. Les intentions du monarque étaient, affirmait-il, de détruire cette odieuse division d'intérêts, d'autorité et d'objectifs qui ruinait la monarchie espagnole en la séparant en deux empires ».

Comme l'a montré G. Bernard, c'est le 25 avril 1790, un peu moins de trois ans après le premier train de décrets que l'union des affaires des Indes aux affaires d'Espagne allait être consacrée, notamment par la réunion des deux ministères des Finances, la fusion des deux ministères de la Guerre et la réunion des deux ministères de Justice⁶².

Cette réorganisation ministérielle d'envergure et qui était l'aboutissement logique de la politique de centralisation administrative des Bourbons survenait — remarquable coïncidence — au moment même où il fallait faire échec à l'idéal d'émancipation politique des peuples à l'égard de leur souverain, prônée par la Révolution française.

Ainsi donc, en 1794, l'évêque de Santiago de Cuba pouvait-il de bonne guerre vanter les principes « d'union, d'égalité et de réciprocité » entre l'Espagne et l'Amérique, établis par les souverains espagnols et par là même les avantages qui selon lui découlaient de la solidarité nationale.

Mais personne n'ignore aujourd'hui que, par-delà cet échaffaudage juridique de saveur assimilationniste, l'essentiel, c'est-à-dire le principe de commerce exclusif avec l'Espagne

(61) Le décret du 8 juillet 1787 (Novis. Recop. Liv. VII, VI, loi XII) prescrivait la subdivision du Secrétariat d'Etat aux Indes :

— Un secrétariat de « Grâce et Justice » et « Matières ecclésiastiques » des Indes.

— Un secrétariat de « Guerre, Finances, Commerce et Navigation ».

(62) Gildas Bernard, *Le Secrétariat d'Etat et le Conseil espagnol des Indes (1700-1808)* Genève - Paris 1972, pp. 54-76 notamment.

était maintenu. Et, à la vérité, « l'unité, l'égalité et la réciprocité » entre l'Espagne et l'Amérique étaient autant de masques derrière lesquels le colonialisme espagnol alarmé par les progrès des Révolutions françaises et haïtienne tentait d'abriter son vrai visage.

CONCLUSION

Nous ne saurions terminer sans essayer, en guise de conclusion, d'analyser de façon même schématique les réactions des populations cubaines dans les débuts des Révolutions française et haïtienne.

On peut d'abord poser qu'il est indéniable que les éléments « cultivés », c'est-à-dire tout à la fois l'aristocratie terrienne créole (havanaise surtout), et le secteur déjà important de la moyenne et petite bourgeoisie des villes, ont été touchés par les idées progressistes européennes, la nouvelle philosophie, l'esprit de l'Encyclopédie, tout aussi bien que les principes libéraux⁶³.

Pour la personnalité cubaine qui s'affirmait déjà dans nombre de domaines, malgré le divorce fondamental inhérent à la société coloniale esclavagiste, l'exemple récent de l'Indépendance des treize colonies nord-américaines offrait quelques suggestions pratiques ; et pour la théorie, il y avait surtout un ouvrage qui, si l'on en croit l'historien V.L. Tapié, était devenu le livre de chevet des futurs libérateurs et hommes d'Etat des colonies espagnoles de l'Amérique : c'était la vaste *Histoire Philosophique et Politique...* de l'abbé Raynal⁶⁴.

Cependant, lorsque les premiers bruits de la Révolution française parviennent à Cuba, il n'est point, semble-t-il, de mouvement politique d'envergure qui s'en inspirent directement ou s'en réclament ouvertement, si l'on met à part l'af-

(63) Voir Medardo Vitier, *Las ideas en Cuba. Proceso del pensamiento politico, filosofico y critico en Cuba*, La Habana, 1938.

(64) Victor L. Tapié, *Histoire de l'Amérique Philosophique et Politique des établissements et du commerce européen dans les deux Indes*, nous utilisons l'édition de la Haye de 1770. On y lit p. 235 : « S'ils négligent de s'enrichir par la culture, c'est la faute du gouvernement. Qu'il cesse de les faire gémir sous la tyrannie du monopole ; qu'il cesse de leur faire acheter trop cher les instruments de leur industrie ; qu'il cesse de surcharger leurs productions de droits excessifs... » L'ouvrage avait été traduit en espagnol. Voir à ce sujet l'ouvrage de M. Merle et R. Mesa, *El anticolonialismo europeo desde Las Casas a Marx*, Madrid 1972, p. 107-108.

faire Nicolas Morales à Bayamo, que nous examinons plus loin.

Bien entendu, nous n'ignorons pas que, pour cette époque, comme l'a montré R. Cobb, nombre de mouvements populaires, politiques ou d'opinion, « n'ont laissé aucune trace et pratiquement pas d'indications concernant leurs motivations, leur organisation ou leur programme »⁶⁵. Un historien cubain comme J. A. Valdes qui a vécu cette période ne nous révèle pas grand chose à ce sujet ; bien au contraire !

De fait, nos indices sont très minces. Suivant les sources de l'Administration coloniale espagnole elle-même, des placards auraient été affichés ou distribués dans les rues de la Havane, en début novembre 1794. Sur ces placards, on relève le slogan extrêmement significatif :

VIVA LA NACION FRANCESA

(vive la nation française), clef de voûte d'un texte qui n'était que louanges de la liberté sous toutes ses formes ; l'auteur, un certain Alonso Cisneros, avait été arrêté et jugé à partir du 12 novembre 1794⁶⁶.

L'accusateur (en l'occurrence le lieutenant de gouverneur Don José Ilincheta) fit comparaître un témoin à charge, le Havanais Max Morejon. Par son témoignage, on peut admettre que, dans la nuit du 8 novembre, Cisneros tâchait d'entrer en contact avec d'autres citoyens de la ville de La Havane ; qu'est-ce à dire ? Simple propagande ? Début d'une vaste conspiration ? Cisneros était-il un simple agent — un agent recruteur — ou l'élément apparent d'un mouvement clandestin ? Rien ne permet à la vérité de retenir une hypothèse plutôt que l'autre. Nous sommes aussi, ne l'oublions pas, au seuil d'une époque fertile en complots qui se caractérisent précisément par la pauvreté des moyens en regard de l'ambition du programme !

Cependant, plusieurs historiens — le Cubain Porteil Vila, le Nord-Américain Philip S. Foner, entre autres — ont montré que l'ouvrage de Thomas Paine *Les Droits de l'Homme*,

(65) R. Cobb, *La Protestation populaire en France (1798-1820)*, Paris 1975, p. 22.

(66) Voir A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 5 n° 14 : « Expediente... que trata sobre la prision de Alonso Cisneros con motivo de pasquines... escritos por éste. La Habana, 15 de nov. de 1794.

brillante défense de la Révolution française, circulait sous le manteau dans l'île de Cuba. Selon Ph. S. Foner, le thème de « l'esclavage politique des Hispano-Américains » aurait tout particulièrement retenu l'attention des créoles éclairés ⁶⁷.

Soit. Mais, lorsqu'au début du XIX^e siècle les Hacendados créoles peuvent exposer ouvertement leurs doléances et leurs desideratas dans le domaine politique à l'occasion de l'ouverture des fameuses « Cortes » de Cadix, ils ne réclament nullement de libertés politiques, mais tout simplement, avec la liberté de commerce, l'égalité avec les citoyens de la péninsule, l'égalité en droit avec les Espagnols d'Espagne. C'était là une singulière démarche d'assimilation, même si l'éventualité d'un pouvoir local autonome restait à l'arrière-plan du programme des Seigneurs de la Terre ⁶⁸.

S'il en était ainsi pour les années 1810-1811, on comprend que, vers 1790-95, les classes dominantes de la société coloniale aient enregistré non sans quelques appréhensions les « excès » de la Révolution française, non point seulement comme en Espagne, en raison d'un attachement profond à la forme monarchique de gouvernement, mais surtout en raison de la stratification spécifique de la société coloniale que la Révolution française, l'exemple haïtien aidant, invitait à bousculer.

Les appréhensions des maîtres esclavagistes n'étaient pas vaines : c'est en 1795 que fut découverte à Bayamo, dans la partie orientale de l'île de Cuba, la fameuse conspiration dite de Nicolas Morales ⁶⁹.

Notons tout de suite qu'il ne s'agit nullement d'un de ces soulèvements d'esclaves qui jalonnent les années 92-95 et pour lesquels nous n'avons pas toujours les éléments nous permettant d'établir des motivations d'ordre politique.

Ici, au contraire, il s'agit d'une véritable conspiration apparemment dirigée par un noir libre, et qui s'étendait à

(67) Philip S. Foner, editor, *The complete Writings of Thoams Paine*, New York 1945, pp. vol. I, 448-449. Voir également Bernard Moses, *The Intellectual Back-ground of the Revolutions in South America*, 1810-1824, New York, 1926.

(68) A ce sujet, voir Sergio Aguirre, *Seis actitudes de La Burguesia Cubana*, in *Eco de Caminos*, La Habana, 1974, pp. 82 et suivantes : La primera actitud.

(69) A.N.C. Asuntos Politicos, leg. 5 n° 39 : « Correspondencia reservada y otros documentos relativos a una conspiracion en Bayamo por Nicolàs Morales y otros ».

une bonne partie du département oriental de l'île. Il s'agissait également d'un mouvement armé. Les conjurés avaient l'intention de se fortifier ou de prendre le maquis, mais non sans s'être assurés de la personne du lieutenant de gouverneur de Bayamo et d'autres fonctionnaires de l'Administration coloniale.

Notons surtout que leur programme comportait :

- Le principe d'égalité entre gens de couleur, noirs et blancs.
- L'abolition des impôts écrasants (« Alcabalas »).
- La distribution de terres aux pauvres.

Ici, l'aspect éminemment social des revendications, c'est-à-dire la lutte contre les Grands Propriétaires en particulier et contre l'impôt, a retenu l'attention des historiens. On y a vu, évidemment l'influence directe ou indirecte de la Révolution française ⁷⁰.

Plus encore, en raison de la revendication pour l'égalité entre les ethnies, égalité que les insurgés devaient proclamer — et faire instituer par décret de la plume même du gouverneur de Bayamo, on ne peut manquer de souligner l'analogie avec Haïti où la lutte des libres pour l'égalité constitue également l'une des dimensions de la Révolution de-Saint-Domingue.

D'ailleurs, les autorités espagnoles, alarmées par la conjonction entre l'élément blanc et l'élément noir réalisée sous la direction (apparente) du noir N. Morales, mettront tout en œuvre pour faire croire à l'éventualité d'une grande rébellion noire qui ruinerait l'économie de l'île et détruirait la classe des planteurs, voire tout élément blanc.

Nous n'en voulons pour preuve que l'Ordre royal de septembre 1796, qui tout en récompensant le délateur Pedro Calunga, soulignait avec une habileté consommée que la conjuration de N. Morales « ne regroupait que des gens de couleur et des noirs » ; ce qui était manifestement faux.

Les risques d'une révolte généralisée des hommes de couleur et des noirs, sur le modèle obligé haïtien, étaient

(70) Academia de la Historia de Cuba : Discurso leído la noche de 11 de junio de 1926, en nombre de la corporation por el Sr. Joaquín Llaverías. Voir sa conclusion... « el movimiento intentado era de carácter social y, probablemente sugerido por las tendencias de la Revolución francesa... »

d'ailleurs dès 1791 l'une des préoccupations majeures des classes dirigeantes de la société cubaine.

Et lorsqu'en 1812, un autre noir libre, le Havanais J. A. Aponte, tente à son tour d'unir dans une vaste protestation socio-politique, tout à la fois des noirs et des blancs, des libres et des esclaves, la Grande Peur, le Péril Noir, achevait de naître à Cuba — avec ses mythes mais aussi ses réalités — qui allait marquer pendant longtemps l'histoire coloniale de ce pays.

**

En fin de compte, les Révolutions française et haïtienne qui pénètrent profondément l'espace socio-politique de la grande île de Cuba, contribueront paradoxalement et dans un premier temps à y renforcer la présence et la souveraineté espagnoles. Il est remarquable qu'à la même époque (1792) où l'indépendantiste vénézuélien Miranda s'engage dans l'Armée des Girondins, en France, le Cubain Arango y Parreno, fondé de pouvoir de la municipalité de la Havane, est à Madrid où il présente au roi Charles IV un véritable discours de négociation, c'est le fameux *Discours sur l'Agriculture de la Havane et les moyens de l'encourager*.

C'est donc une sorte de contrat tacite, un pacte non-écrit, pour tout dire, qui est signé entre la Plantocratie cubaine et l'administration coloniale espagnole, dès les premières années de la grande commotion qui allait secouer le Nouveau Monde.

ALAIN YACOU,
Maître-assistant,
Centre Universitaire des Antilles
et de la Guyane.

